

DECRET

DECRET D/2011/ 247 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DE CADRES A L'AGENCE NATIONALE
DE LA MICROFINANCE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution

Vu la Décret n° D/2010/007/PRG/SGG du 24 décembre 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef de Gouvernement

Vu les Décrets D/2010/009/PRG/SGG du 27 décembre 2010, D/2010/016/PRG/SGG du 30 décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du 04 janvier 2011, portant nomination de Ministres

Vu le Décret n° D/2011/129/PRG/SGG du 19 avril 2011, portant Création et Attributions de l'agence Nationale de la Microfinance,

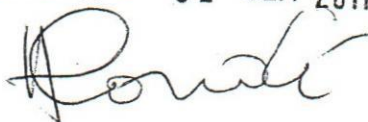
DECRETE

Article 1^{er} : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après à l'Agence Nationale de la Microfinance :

- Président du Conseil d'administration : **Madame Marliatou BARRY**, médecin :
- Directeur Général : **Ibrahima Sory CISSE** (Yètèmali)

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 02 SEP. 2011



Professeur Alpha CONDE